

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 juin 1923

N° 99802

(Demande déposée: 21 novembre 1921, 20 h.)

Classe 71 k

BREVET PRINCIPAL

BERNA WATCH CO., St-Imier (Suisse)

Montre chronographe-compteur.

L'objet de la présente invention est une montre chronographe-compteur dont le pivotement de l'aiguille du compteur est concentrique à celui de l'index des unités, l'axe de ce dernier étant entraîné par frottement doux par l'axe d'une roue de la montre, tandis que l'aiguille du compteur est entraînée par une roue dont elle est solidaire et avec laquelle peut être mise en relation d'engrenage une roue actionnée par le rouage de la montre.

Le dessin montre, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

La fig. 1 en est une vue de face, le cadran étant supposé enlevé;

La fig. 2 en est une coupe suivant l'axe.

L'aiguille 1 du compteur a son pivotement concentrique à celui de l'index 2 montrant sur le cadran les unités de mensuration chronométrique.

L'axe 3 de l'index 2 est entraîné par frottement doux par l'axe creux 4 d'une roue de la montre et qu'il traverse.

L'aiguille 1 est entraînée par une roue 5 dont elle est solidaire et avec laquelle peut

être mise en relation d'engrenage une roue 6 actionnée par le rouage de la montre.

Sur l'axe 3 est fixé un cœur 7, sur la périphérie duquel peut agir un marteau 8 dans le but d'effectuer la remise à zéro de l'index 2. Sur la roue 5 est également fixé un cœur 9 sur la périphérie duquel peut agir un marteau 10 dans le but d'effectuer la remise à zéro de l'aiguille 1.

Le marteau 8 pivote en 11 sur la platine de la montre, tandis que le marteau 10 pivote en 12 sur le marteau 8. Ce marteau 8 est actionné par un ressort 13 de façon à l'obliger à appuyer sur la périphérie du cœur 7 contre laquelle il peut ne pas agir lorsqu'une partie de son côté rencontre un des plots 14 de la roue à colonnes 15, susceptible d'être actionnée par un cliquet 16 commandé par un poussoir qui n'est pas représenté, et traversant le pendant.

La roue à colonnes 15 est retenue par un sautoir 15'.

Lorsque la roue à colonnes 15 occupe une position telle qu'aucun de ses plots 14 ne rencontre le côté du marteau 8, celui-ci tombe sur le cœur 7, ce qui a pour effet d'entraîner

en même temps le marteau 10, grâce à une cheville 10' fixée au marteau 8 et passant au travers d'une ouverture légèrement plus grande que la cheville 10', prévue dans le marteau 10, qui vient agir à son tour contre la périphérie du cœur 9.

Ce marteau 10 porte un ressort 17 agissant contre une vis 18 fixée au marteau 8. Ce ressort 17 a pour but d'assurer une pression régulière contre la périphérie du cœur 9 du marteau 10.

La roue 6 en continuelle relation d'engrenage avec le pignon 19 entraîné par le rouage de la montre, pivote à l'extrémité d'une bascule 20 susceptible d'osciller autour de son point de fixation 21 à la platine. Un ressort 22 agit sur la seconde extrémité de cette bascule 20, de façon à la solliciter dans une position telle que la roue 6 soit éloignée de la roue 5, avec laquelle elle est mise en relation d'engrenage par l'extrémité de la queue 18' du marteau 8 qui rencontre un bec 23 prévu à l'extrémité de la bascule 20 lorsque les marteaux 8 et 10 sont éloignés des cœurs 7 et respectivement 9.

Le ressort 24 appuyant sur le cœur 9 a pour effet d'empêcher tout déplacement accidentel de l'aiguille 1 lorsque les roues 5 et 6 ne sont pas en relation d'engrenage.

Les plots 14 de la roue à colonnes 15 agissent sur l'extrémité d'une bascule 25 pivotant en 26. La seconde extrémité de cette bascule 25 porte une cheville 27 destinée à freiner le balancier 28 sur le bord de serge duquel elle peut appuyer.

REVENDEICATION:

Montre chronographe-compteur, dont le pivotement de l'aiguille du compteur est concentrique à celui de l'index des unités, l'axe de ce dernier étant entraîné par frottement doux par l'axe d'une roue de la montre, tandis que l'aiguille du compteur est entraînée par une roue dont elle est solidaire et avec laquelle peut être mise en relation d'engrenage une roue actionnée par le rouage de la montre.

BERNA WATCH Co.

Mandataire: H. CHAPONNIÈRE, Genève.

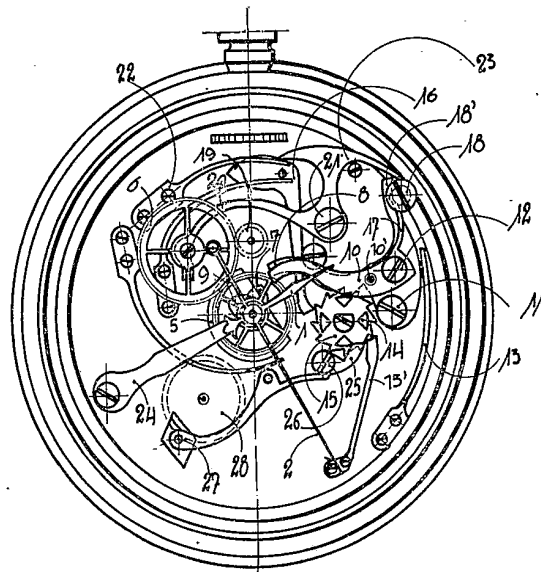


Fig. 1

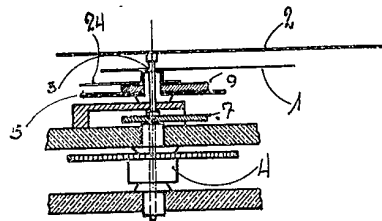


Fig. 2